



# VIVRE A GOULVEN



bevañ e goulc'henn

bulletin d'informations ~ keleier

## Bulletin du 1<sup>er</sup> août 2014

Le bulletin est disponible sur le site de la commune [www.mairie-goulven.fr](http://www.mairie-goulven.fr) et sur celui de la Communauté de Communes : <http://www.pays-lesneven.fr>

Pour recevoir régulièrement le bulletin d'information dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en **mairie**.

Le prochain bulletin paraîtra le **14 août**, merci d'envoyer vos articles **avant le 12 août**.



**Mairie** : ☎ 02.98.83.40.69. – Fax : 02.98.83.56.29. – Courriel : [mairie.goulven@wanadoo.fr](mailto:mairie.goulven@wanadoo.fr)  
Attention changement des horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : **9h – 12h**.  
La mairie est fermée le mercredi. **Attention mairie fermée les samedis 2 août, 9 août et 16 août.**  
**Permanence du maire et ses adjoints le samedi matin ou en semaine sur rendez-vous.**  
En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.



👉 **Goulven découverte : Exposition « Art'Mor Pagan »** : œuvres contemporaines d'artistes locaux et patrimoine de la commune. Exposition du 06 juin au 29 août.

👉 **Exposition : « Goulven, sites et monuments »**, de 14h à 16h dans l'ossuaire de l'église de Saint-Goulven, entrée libre, lundi 4 août, lundi 11 août, lundi 18 août, lundi 25 août, lundi 1<sup>er</sup> septembre. **Visite guidée, de l'église de Saint-Goulven, les jours d'ouverture de l'exposition à 16h, rendez-vous devant l'ossuaire.**

👉 **Exposition « Infographie et sculpture »** réalisée par Armen71, dans votre commerce « A côté », du 15 juillet au 17 septembre.

👉 **Concert organisé par Goulven Découverte Sentiers et Patrimoine :**  
**Peatred Pagan, le 3 août à 20h30. Chœur de 13 hommes et 3 musiciens. Chants traditionnels spécialisés dans le répertoire du Léon. Un chœur d'hommes qui chante dans sa langue maternelle. Entrée 8 €, gratuit pour les moins de 16 ans.**



👉 **9<sup>ème</sup> Edition d'Arz E Chapelioù Bro Leon** : Exposition d'art contemporain à la chapelle de Penity du 16 juillet au 15 août tous les jours (sauf le mardi) de 14h30 à 18h30. Venez admirer les œuvres de Michel LE DEROFF, peintre, dans le cadre de l'Art dans les Chapelles du Léon. Ce peintre transfigure le réel à partir d'une photo et privilégie les thèmes marins. Son travail en finesse, avec des lignes tranchées et des couleurs décalées, s'achève quand il obtient « une satisfaction visuelle (équilibre serein, cohérence fluide) ». Entrée libre et gratuite ; [www.artetchapellesduleon.net](http://www.artetchapellesduleon.net) [www.ledreoffmichel.com](http://www.ledreoffmichel.com). **Le peintre Michel Le Déroff sera présent les dimanches 3 et 10 août, l'après-midi, à la chapelle de Pénity. N'hésitez pas à venir le rencontrer.**

👉 **Soirée chantée à capella avec Tara Mackenney le jeudi 7 août à 20h30.** Tara Mackenney interprétera des chants celtes traditionnels et divers, au milieu des peintures marines de Michel LE DEROFF. **Dans un cadre marin, laissez la mer vous emporter. Participation libre.**



👉 **Randonnée de Baie à Baie : le mercredi 13 août**  
**Baie de Tresseny ... Baie de Goulven. 3 départs au choix :** Guissény (26km), Pontusval (12 km), Beg ar Groas (6km traversée de la baie). Ravitaillements, Goûter breton, Animation, Retour en car possible, vente de far au four façon Guissény. Tarif : 6 € (gratuit pour les moins de 16 ans). Renseignements : 06.72.66.98.96 (Goulven), 06.74.76.76.64 (Guissény). Organisé par Association Goulven Découverte, Association Stréjou Glas Gwiseni, Office de tourisme de Lesneven.

👉 **Concert, le vendredi 15 août à 18h à église de Goulven** : concert tous instruments celtiques, chant et orgue par Michel Foulon et Yvon Le Quellec. Harpes celtiques, chant, flûtes irlandaises, flûte traversière, clarinette, cornemuses, bombardes. Participation aux frais : 8 €.

👉 **Recensement militaire** : les jeunes sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Apporter le livret de famille des parents.

👉 **Inscriptions à l'école du vieux Poirier** : contacter la mairie.

👉 **Factures d'eau** : une permanence d'un agent de la Lyonnaise des Eaux aura lieu le **mardi 19 août de 10h15 à 11h** dans la salle communale de Goulven pour tout renseignement concernant la dernière facture.


👉 **L'élagage sur la commune va débuter. Merci de penser à enlever vos piquets de clôture.**

👉 **Objets trouvés** : sur le chemin de Kerizel une veste noire polaire 12 ans ; derrière l'église une veste jean 4 ans, au carrefour de Gouerven un jeu de clés. Contacter la mairie.



## Vie associative

### Amicale cycliste Goulven Treflez Plouider :

	Longue Distance	Moyenne distance	Vélo loisir
Dimanche 03 août	Départ 8h30, 92 km, circuit n°136	Départ 8h30, 85 km, circuit n°82	Départ 8h30, 60 km, circuit n°2042
Dimanche 10 août	Départ 8h30, 89 km, circuit n°6003	Départ 8h30, 80 km, circuit n° 76	Départ 8h, 58 km, circuit n° 31

FNACA-UNC : Le samedi 19 juillet, 32 joueurs étaient présents au concours de pétanque sous le préau. Il est vrai que notre journal : « L'Ancien d'Algérie » de juin-juillet dans ses pages spéciales départementales a fait de la « Pub », mais que plusieurs n'ont pas vu, semble-t-il... Très bonne ambiance donc pour cette animation locale à Goulven. Rendez-vous à tous l'année prochaine, et merci à nos deux sponsors !



## Vie paroissiale

### Ensemble paroissial de la Côte des Légendes

**Samedi 2 août à 18h** messe à Plounéour.

**Dimanche 3 août à 10h30** messe à Brignogan et Guissény.

**Mercredi 6 août à 18h30** messe à la chapelle St Egarec de Kerlouan.

**Samedi 9 août à 18 h** messe à Brignogan

**Dimanche 10 août à 10 h 30** messe à Kerlouan et St Frégant

**Dimanche 3 août de 9h30 à 16h à Brignogan Kermesse de l'ensemble paroissial de la côte des légendes** avec différents stands et tombola. Placître de l'église à Brignogan. Brocante, livres, vaisselle, fleurs, pêche à la ligne, gâteaux maison. Tombola (tirage à 12h30 à la salle communale). Pour la brocante vous pouvez déposer vos objets au presbytère de Brignogan les mercredi et samedi du mois de juillet de 10h à 12h. Pour la tombola les billets sont à retirer à la communauté des religieuses de Brignogan. **Les souches des carnets de tombola sont à remettre à la communauté pour le jeudi 31 juillet.**

**Pour la préparation matérielle de cette journée, l'équipe pastorale fait appel à toutes les bonnes volontés le samedi 2 de 15h à 17h et le dimanche 3 de 7h à 9h et de 16h à 18h.**

**Messe au Folgoët** le dimanche à 18h jusqu'à la fin octobre.

**Brignogan** Messes en semaine à la sacristie. (salle en haut de l'église à droite)

Mardi à 9h (messe pour les défunts de nos familles). Mercredi et Vendredi à 18h.

**Plounéour** Permanences d'accueil au presbytère du lundi au samedi de 10h à 11h30.



## Communauté de communes

Contact : 12, boulevard des Frères lumières – BP 75 – 29260 LESNEVEN - ☎ 02.98.21.11.77  
Courriel : [contact@cc-pays-de-lesneven.fr](mailto:contact@cc-pays-de-lesneven.fr) Site : [www.pays-lesneven.fr](http://www.pays-lesneven.fr)



**Accès au réseau de collecte des ordures ménagères :** une question, un dysfonctionnement, des incivilités auprès des points d'apport volontaire : contactez le pôle environnement par téléphone au **0810 440 500** ou par courriel « [environnement@cc-pays-de-lesneven.fr](mailto:environnement@cc-pays-de-lesneven.fr) »

**Ateliers relais de la zone d'activités économiques de Mescoden.** Vous souhaitez créer votre activité artisanale ou vous avez créé votre entreprise récemment ? Cependant, vous ne pouvez financer à la fois la construction ou l'acquisition de locaux, l'achat de matériel, le recrutement de personnel... Les ateliers-relais vous sont destinés. En vous proposant de louer des ateliers relais pendant une durée de 2 ou 3 ans à des tarifs accessibles, la communauté de communes vous donne le coup de pouce nécessaire à votre installation. Au sein de la ZAE de Mescoden à Ploudaniel, 6 ateliers relais neufs, d'une surface de 150 à 250 m<sup>2</sup>, comprenant chacun un bureau et un bloc sanitaires-vestiaires, seront disponibles à la location à compter d'octobre prochain. Renseignements au service économie de la communauté de communes de Lesneven au 02.98.21.02.69.

**Animations enfance jeunesse : Pass'loisirs :** animations sportives et de loisirs pendant les vacances pour les jeunes de 10 à 14 ans habitant le territoire communautaire. Inscriptions au bureau du service enfance-jeunesse à l'hôtel communautaire, 12 boulevard des Frères Lumière à Lesneven. Tarifs : forfait 2 activités = 12,30€, forfait 3 activités = 16,40€, forfait 5 activités = 25,60€. Il reste quelques places pour les activités : Lundi 18 août : swin golf à Brest, mardi 19 août : olympiades, mercredi 20 août : speed badminton, vendredi 22 août : « Les vendredis du sport » à Brest. Lundi 25 août : hockey, mardi 26 août : plongée, mercredi 27 août : tournoi de foot/basket, jeudi 28 août : journée jeux sportifs à la plage : « les playades », vendredi 29 août : « Les vendredis du sport » à Brest.

**Tournois sportifs :** Ouvert à tous. Tournois sportifs et festifs pendant les vacances d'été. Mercredi 20 août 2014 de 20h à 22 h, tournoi de badminton à Ploudaniel. Créez votre équipe ou inscrivez-vous seul. Participation de 2€, inscription au 02.98.21.02.68 ou [service-enfance-jeunesse@cc-pays-de-lesneven.fr](mailto:service-enfance-jeunesse@cc-pays-de-lesneven.fr).

**Le Point Information Jeunesse Lesneven/Côte des Légendes** sera fermé du 1<sup>er</sup> au 30 août. Réouverture le mardi 2 septembre à 15h30. Pour plus d'information, contacter l'animatrice au 06.45.85.85.50.

**Centre Socioculturel Intercommunal 2 rue des Déportés 29260 LESNEVEN tél : 02.98.83.04.91. Accueil de loisirs Intercommunal :** Le centre accueille toute l'année les enfants âgés de 3 à 14 ans de la communauté des communes. Inscriptions à l'accueil.



## Animations diverses

- **Lesneven, dimanche 3 août, parc de la maison d'accueil, foire aux chiens et oiseaux, et foire aux puces.** Animé par les chants de Marins Kanavoriz. Inscription : 02.98.83.01.47.
- **Dimanche 24 août** à Goulven, spectacles de **"danse tournoyante au cœur des sculptures"** en évènement de clôture de l'exposition "ArT mor Pagan". Déambulation et tableaux dansés dans le village puis chorégraphie dans le jardin de l'église. **Départs à 15h et 18h de la crêperie de St Goulven.** Libre participation. **Mercredi 27 août à 19h dans la salle multifonctions de St-Frégant :** spectacle de danse tournoyante inspiré des éléments marins et des paysages bretons. Association "Les-baies-les-dunes-dansent" : 02.98.80.46.81.
- **La nuit des étoiles : le 16 août 2014 un grand spectacle avec au programme :** Concert du bagad de Lann Bihoue, Show laser, Grand feu d'artifice, et la levée des deux plus grands drapeaux bretons au monde. Possibilité de restauration sur place. L'entrée est de 5 € pour les + de 18 ans avec la possibilité de gagner une voiture Peugeot 107 Breizh Punisher sur présentation du ticket d'entrée le soir de la fête. Les billets d'entrée sont en vente dans les offices du tourisme de Plouescat, Cléder, Roscoff, Lesneven, Brignogan, Plounéour-Trez et Brest.
- **Soirée crabes: l'association Avel dro Gwiseni** organise son traditionnel repas crabes le jeudi 7 août à partir de 19h30 au camping du Curnic à Guissény. Au programme : repas, fest noz, feu d'artifice. Pour le repas crabe inscription obligatoire à l'office de tourisme de Guissény (11 €). Sur place d'autres repas sans réservation, galette saucisse, crêpes salées et sucrées, pâtes à la carbonara.
- **Balade contée sur le bord de mer,** tous les lundis de l'été, prochains rendez-vous les **lundis 4 et 11 août** à 20h15, place de la mairie à Kerlouan. Sans inscription préalable. Participation libre. Contact : [lesconteursdelanuit.overblog.com](http://lesconteursdelanuit.overblog.com) Téléphone : 06.84.30.47.96.
- **Concert Mercredi 6 août 21h, Chapelle Pol de Brignogan-Plages, Le Quintette de l'Instant :** ensemble de musique classique composé de 2 violons, un alto, un violoncelle et un piano. Des interprètes de renommée internationale, qui ont choisi d'interpréter cette année le quatuor à cordes en fa majeur de Maurice Ravel et le quintette pour piano et cordes en mi mineur de Paul Le Flem (compositeur Breton contemporain (1881-1984)). Prix des places 10 € et 12 € gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations Office de Tourisme 02.98.83.41.09.
- **Festival des mardis des contes :** Chapelle St Egarec Kerlouan, à 20h30, le mardi 5 août **Xavier LESECHE conte : « Matao et autres contes »**, Tarifs : 5 €, 1,50 € de 4 à 12 ans. Contacts : 06.98.23.50.75., [jo.gougay@orange.fr](mailto:jo.gougay@orange.fr), <http://mardisconteskerlouan.eklablog.com>



## Informations diverses

- **A louer à Saint-Frégant, à 5 min de Lesneven, à proximité des écoles, maison à l'année.** Pièce de vie, WC au RDC, 2 chambres à l'étage, salle d'eau + WC. Rangements, VMC, garage, jardin, et cour. Disponible dès le 1<sup>er</sup> septembre. Loyer : 470 €/mois. Contact : 02.98.69.60.84.
- **HELAINÉ Laurent, Plombier Chauffagiste.** Installation chaudières, salles de bains, neuf et rénovation. Tous travaux. Tél : 06.81.26.13.11.
- **RPAM** Le relais sera fermé du **lundi 4 août 2014 au vendredi 22 août 2014 inclus.** Pendant cette période, nous laissons à l'accueil du Centre Socioculturel **le listing des Assistants Maternels du territoire, mis à jour début juillet**, si des parents recherchaient en urgence un Assistant Maternel. Sinon les professionnels ou les familles peuvent contacter la PMI au 02.98.83.23.66. (Bd des frères Lumières à Lesneven).
- **« Dis- moi où tu pousses » est un fascicule sur la flore de la Côte des Sables.** De format poche, ce guide est pratique à emporter lors de vos promenades sur les chemins côtiers de Keremma à Roscoff, en passant par Cléder. Il présente plus de 80 plantes, comprend des photographies, des informations, des astuces, des quizz et même des recettes ! Ludique, illustré, anecdotique et gourmand, ce fascicule est un bel ouvrage adressé à ceux qui sont curieux de nature ! En vente 5 € à l'Office de Tourisme de Cléder.
- **Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC).** Le CLIC a pour mission d'accueillir les personnes de plus de 60 ans et leur famille, de les renseigner sur leurs droits sociaux, de les accompagner dans leurs démarches administratives, de répondre à leurs diverses questions : aides à domicile, structures d'accueil, retours d'hospitalisation, adaptation du logement, APA, aide sociale, aides financières... Permanence d'accueil sur Rendez-vous au centre hospitalier, rue Barbier de Lescoat à Lesneven, **le lundi de 14h à 17h et le mercredi, de 9h à 12h.** Renseignement et RDV auprès du secrétariat au 02.98.21.02.02.
- **Communiqué d'ERDF :** L'été la prudence ne part pas en vacances « Sous les lignes, prudence : restons à distance ». ERDF et RTE renouvellent leurs conseils de prudence pour préserver la sécurité des personnes exerçant des activités à proximité des lignes électriques. Même sans contact direct avec une ligne, un arc électrique peut se former et il y a alors danger car risque de brûlure et d'électrocution. Pour cette raison, il ne faut pas s'approcher de trop près d'une ligne électrique. Il ne faut pas non plus approcher un objet, quel qu'il soit, trop près d'une ligne. En période estivale, de nombreuses activités professionnelles ou de loisirs exercées en plein air peuvent être sources de danger. Pêcheurs : les

cannes à pêche, sont longues et souvent conductrices. Les sports et loisirs de plein air : cerf-volant, aviation, activités nautique à voile, parapente... Agriculteurs : circulation d'engins de grande hauteur, traitement aérien des cultures, élagages... Professionnels du BTP et Loueurs de matériel : Il est indispensable que l'entreprise rédige une Déclaration d'Intention de Commencement de travaux (DICT) avant le début du chantier. **Les Conseils de Sécurité dans tous les cas** : Eviter de s'approcher des lignes électriques et rester vigilant à leur approche. Ne jamais tenter de récupérer un objet accroché à une ligne. Manipuler les tuyaux et cannes à pêche en position horizontale et loin des lignes. Ne pas manœuvrer seul sous des lignes avec des engins de grande hauteur. Ne jamais s'introduire dans un poste de transformation.

- **Rappel réglementation** : les barbecues, méchouis, feux de camp et l'éco buage sont interdits au 15 mars au 30 septembre dans les bois landes, forêts et plantations.

- La signature du Jumelage Lesneven Bad Heilbeunn aura le 3 octobre à 18 h à la salle de Saint François. **Si vous souhaitez pour 3 nuits (2, 3, 4 octobre), héberger nos bavaois, nous contacter** au 02.98.21.09.09. ou au 02.98.25.65.79.

- **La localisation des ruches est indispensable pour un suivi sanitaire efficace** en apiculture. La déclaration annuelle des ruches permet cette localisation. Le législateur ne s'y trompe pas en la rendant obligatoire depuis 2010. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce, dès la 1ère ruche. Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. **Comment déclarer ses ruches ?** Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre, de préférence par Internet sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> (Cela dès la deuxième déclaration....) ou auprès du GDS par une déclaration "papier". Il suffit de remplir un formulaire **CERFA n° 13995\*02** ([https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_13995.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do) ou sur demande à votre GDS départemental. Pour les primo-déclarants, la déclaration peut se faire toute l'année mais exclusivement " par papier ".



- **FNATH** (Association des Accidentés de la vie ) : prochaine permanence juridique le 16 septembre à la mairie de Lesneven de 10h à 11h30. **Les réservations pour le concert du 30 août de Gérard JAFFRES** à l'Espace Multifonctions Kerjézéquel sont disponibles à la Gitane rue de la Marne Lesneven et au 02.98.21.19.67. La jeune chanteuse Belge Mathylde assurera la première partie du spectacle. Entrée 12 € sur place et 11 € sur réservation.



## Divers

📺 **CINÉMA EVEN**, 18 rue Alsace-Lorraine à Lesneven. Tel. : 02.98.21.17.27 ; « **Les vacances du petit Nicolas** » : samedi 02 (20h45) ; « **On a failli être amis** » : dimanche 03 (20h45), lundi 04 (20h15) ; « **Duo d'escrocs** » : vendredi 1<sup>er</sup> (20h45), dimanche 03 (10h15) ; « **Dragons 2** » : jeudi 07 (14h15), dimanche 10 (10h45) ; « **Transformers : l'âge de l'extinction** » : jeudi 07 (20h15), samedi 09 (20h15 3D), lundi 11 (20h15) ; « **L'homme qu'on aimait trop** » : vendredi 08 (20h45), dimanche 10 (20h45) ; « **Planes 2** » : jeudi 14 (14h15), dimanche 17 (10h45) ; « **Les francis** » : jeudi 14 (20h15), dimanche 17 (20h45).

## MEMENTO

**Ordures ménagères** : collecte des bacs individuels le mercredi. Présenter le bac la veille au soir.

**Pharmacie de garde** : ☎ 32 37 (serveur vocal - 0.34 € TTC/min).

**Médecin de garde** : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h, et jours fériés, composez le 15.

**Chirurgien-dentiste** : 02.98.90.55.77.

**Secours en mer** : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 - du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16

**ADMR Plouider/Goulven** : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

**Déchetterie de Lesneven** (Gouerven) : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ☎ 02.98.21.09.36.

**Lyonnaise des eaux** : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h ☎ 0810.398.398 - Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898. **Electricité** : ☎ 0810.333.029.

**Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand)** 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

**Cabinet Infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas** : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25.

**Cabinet infirmier Corlosquet, Rault, Stamm à Plouneour-Trez, au Bourg.** Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

**Correspondants presse locaux** : Le Télégramme : Hervé PRONOST ☎ 06.86.38.19.12. ; [hpro@aliceadsl.fr](mailto:hpro@aliceadsl.fr), Ouest-France : Marc Letissier ☎ 06.84.14.08.39 ; [letissier.marc@wanadoo.fr](mailto:letissier.marc@wanadoo.fr)

**Puéricultrice de la PMI, Mme Le Bihan** : reçoit sur Rdv le vendredi de 8h30 à 12h à la PMI de Lesneven., CDAS de Lesneven ☎ 02.98.83.23.66.

**Assistante sociale** : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎ 02.98.83.23.66.

**Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique.** : lundi de 14h à 17h et mercredi, de 9h à 12h. 02.98.21.02.02.

**Réseau de santé RESPECTE** : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi de 9h à 17h, [www.respecte.org](http://www.respecte.org), [asp.respecte@wanadoo.fr](mailto:asp.respecte@wanadoo.fr)

**Conciliateur de justice** : permanence en mairie de Lesneven le lundi de 14h à 17h ☎ 02.98.00.97.05., et en mairie de Kerlouan sur Rdv.

**Médiateur de la république** : autorité indépendante ayant pour mission d'aider à résoudre les litiges entre les administrés et l'administration, M. Jean Appere, permanence à la sous-préfecture de Brest, 3, rue Parmentier le mercredi matin sur Rdv ☎ 02.98.41.00.66.

**ADIL**, agence départementale pour l'information sur le logement, 14 Bd Gambetta à Brest ☎ 02.98.46.37.38.

**ADAPEI** Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

**Maison des personnes handicapées** : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50